

66^{ème} édition des Journées de
l'Innovation en Biologie
17 & 18 novembre 2023

Quelles évolutions pour une biologie de coopération privé public ?

Bruno LACARELLE



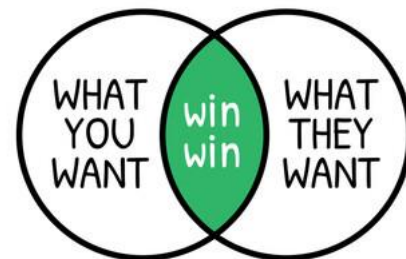
Hôpitaux | **ap.**
Universitaires | **hm**
de Marseille

4 Hôpitaux | Conception | Nord | Sud | Timone
1 Plateforme logistique | 12 instituts de formation

- Directeur du laboratoire multi-sites des hôpitaux universitaires de Marseille (AP-HM)
- Président de la conférence des chefs de pôle de biologie-pathologie
- Membre du groupe de travail biologie de la FHF

Quelles évolutions pour une biologie de coopération privé public ?

- Volonté sans cesse renouvelée des biologistes publics et privés de coopérer
- Mais peu d'exemples concrets de coopération win/win
- Quels obstacles ?
 - Financiers
 - Communication
 - Logistique
 - Informatique (cybersécurité)



Asymétrie du financement de la biologie privée vs hospitalière publique ou établissements à but non lucratif (CLCC notamment)

- Privée : simple, NABM + tarif libre sur le HN une biologie générant des marges jugés trop importantes par l'assurance maladie.
- Hôpitaux + CLCC : financement noyé dans la T2A + MERRI G03 (RIHN) 507 M€ en 2023. Une biologie générant des coûts pour l'hôpital qui souhaite les réduire
- Conséquences : financiarisation, restructuration privée et publique, une concurrence publique/privée, des laboratoires de petits CH en danger sur des territoires fragiles

LE RIHN (RÉFÉRENTIEL DES ACTES INNOVANTS HORS NOMENCLATURE)

- Un système dérogatoire qui dure depuis 2015
- Un système d'évaluation lent et pas toujours utile
- Incertitudes sur le financement de l'innovation en sortie du RIHN
- Des groupements de biologistes (ou pas) qui démarchent directement les médecins hospitaliers
- Un système à supprimer ? Même si RIHN 2.0
- Une réflexion à mener pour un financement de la « vraie » innovation dans les deux secteurs publics et privés (exemple : forfait dans un parcours de soins, codage PMSI spécifique pour les prises en charge nécessitant des tests coûteux)

- PLUS DE 8.6 Milliards de B/HN produit et un CA théorique de 2.2 Milliard d'euros le réseau des laboratoires de CHU est de loin le premier de France, et personne ne le sait à cause de la T2A
- Cout de production B/BHN en CHU (9 CHU hors APHP) : 0,20 €/B (0,17 à 0,25)
- Cout de production en CH : 0,22 €/B (0,17 à 0,32)

QUELLES PISTES ?

- Nouveau modèle de financement de la biologie publique et privé
- Création d'un B hospitalier ? d'une CHAB hospitalière ?
- Simplification du financement de l'innovation et meilleur contrôle des dépenses
- Harmonisation des tarifs sur le HN
- Encadrer la concurrence
- ORGANISER des ETATS GENERAUX de la BIOLOGIE avec les acteurs privés et publics (tous dont les décideurs) pour rétablir un partenariat public/privé équilibré au bénéfice de la santé des citoyens sur tous les territoires

QUELLES PISTES ? (En mode QUICK-WIN)

- La logistique des transports dans une approche de sobriété énergétique (green-bio)
- Mettre à disposition de tous un catalogue de la biologie publique
- Mieux positionner la biologie dans les parcours villes-hôpital
- Améliorer l'inter-opérabilité des systèmes d'information
- Développer des stratégies de coopération sur le digital (IA...) et la cyber-sécurité



Merci